



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Le 03 juin 2015

Affaire suivie par Alain Forsans
Président FFAM
Moulin de Candau
2 impasse du canal
64300 Castetis.
tel 05 59 67 83 18 mob: 06 84 36 62 64
direction@moulinsdefrance.org

Monsieur le Président de la République
Cabinet du Président
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Objet : Lettre Ouverte à Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président de la République,

Nous avons eu communication de la lettre ouverte qui vous a été adressée par le président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et le président de France Nature Environnement.

Cette lettre ouverte met en cause les nouvelles politiques publiques et estime qu'elles mettent gravement en danger nos rivières de France.

Elle témoigne de la méconnaissance totale de l'histoire et de l'intérêt des moulins, récemment reconnu par Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Forte de plus de 100 Associations de Sauvegarde des Moulins de France et de plus de 10 000 membres, la FFAM prépare une audience qui aura lieu fin Juin à l'Assemblée Nationale auprès de la Commission du développement durable.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'interprétation de la DCE 2000 sur la qualité de l'eau par les Services de l'État ainsi que par la Fédération Nationale de la Pêche et France Nature environnement.

En réponse à leur récente lettre ouverte, nous vous transmettons en pièce jointe un argumentaire en faveur des 60 000 moulins de France, troisième patrimoine de France.

Persuadés de votre intérêt envers leur rôle dans la mise en œuvre d'une énergie renouvelable sans dommages écologiques, nous vous exprimons, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très respectueuse considération.

Alain Forsans
Président FFAM

Copie à M le 1^{er} Ministre
Copie à Mme la Ministre du MEDDE



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Le 03 juin 2015

Affaire suivie par Alain Forsans
Président FFAM
Moulin de Candau
2 impasse du canal
64300 Castetis.
tel 05 59 67 83 18 mob: 06 84 36 62 64
direction@moulinsdefrance.org

Monsieur le président de la République
Cabinet du Président
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Objet : lettre ouverte des dirigeants nationaux de la Pêche et de FNE.

Monsieur le Président,

La lettre ouverte qui vous a été adressée par le président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et le président de France nature Environnement témoigne de leur méconnaissance totale des moulins.

On y lit : « *Plus de cinq cents grands barrages et plus de 70 000 ouvrages barrent et interrompent le cours naturel des fleuves et des rivières.* »

Si les grands barrages, comme leur nom l'indique, barrent et interrompent les cours d'eau, **les moulins restituent instantanément l'eau qu'ils reçoivent, leurs vannages manœuvrables et leurs seuils submersibles ne s'opposent nullement à la continuité écologique.**

On peut aussi lire que l'eutrophisation serait la conséquence de la présence de retenues d'eau. L'eutrophisation est due à l'accumulation excessive de nutriments dans l'eau. Un plan d'eau dans lequel ne sont pas déversés des nutriments exogènes ne subit pas d'eutrophisation, même si la température augmente.

Les moulins existent depuis de nombreux siècles, ils se sont multipliés, surtout entre le XVIII^e et la première moitié du XX^e siècles, au service des activités industrielles dont le fonctionnement dépendait de l'énergie hydraulique, énergie gratuite et omniprésente sur notre territoire

Troisième patrimoine de France, les moulins ont largement inspiré nos artistes, et notamment les écrivains qui décrivent combien nos poissons furent abondants. Ce n'est que récemment, dans les soixante dernières années, alors que nombre de moulins disparaissaient, que les populations de poissons ont commencé à décroître considérablement. Rendre les moulins responsables de la disparition des poissons est incohérent.

Partageant le point de vue du président de FNE sur le fait que **nos poissons sont désormais des espèces en voie de disparition**, nous sommes prêts à contribuer à la réflexion pour leur sauvegarde. Notons que lorsqu'une espèce est en voie de disparition, des observations scientifiques ont montré qu'il convient de ne pas modifier l'environnement auquel elle s'est progressivement adaptée pendant des siècles. C'est précisément le cas des moulins dont la réputation halieutique a été reconnue par tous les pêcheurs de bonne foi jusque dans les années 1950. C'est à partir de cette époque que des transformations



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

morphologiques très néfastes ont été entreprises : recalibrage de fossés et de ruisseaux, artificialisation des rives dans la traversée de zones urbaines de plus en plus étendues, arrachage des haies, assèchement de zones humides. Remédier à ces bouleversements environnementaux récents est fondé. En revanche, des projets destructeurs très coûteux comme l'arasement des seuils des moulins ne peuvent que déstabiliser l'adaptation multiséculaire de la vie aquatique.

Pourquoi nos poissons disparaissent-ils depuis un demi-siècle ? La réponse repose sur un constat solidement établi et quantifié : la pollution, aggravée par le réchauffement climatique. Des études scientifiques ont démontré que la reproduction de ceux-ci est fortement altérée par la pollution de l'eau, notamment les résidus médicamenteux, l'élévation de la température de l'eau ainsi que l'accroissement de la fréquence des crues et des sécheresses. Notre pays est si conscient de ces fléaux qu'il accueille la conférence sur le climat à Paris cette année. Les responsables des moulins sont prêts à accompagner les efforts de la France pour lutter contre le réchauffement climatique.

Leur puissance cumulée peut produire une importante quantité d'électricité hydraulique, énergie renouvelable dont notre nation a besoin pour réussir la transition énergétique et lutter contre le changement climatique. Énergie dont le coût de revient est très bas grâce à des équipements simples, roues, turbines, vis d'Archimède, nettement plus durables que les équipements solaires ou éoliens. Sans les entraves tatillonnes de l'administration, la production actuelle pourrait être beaucoup plus élevée et serait un atout économique de nos campagnes.

La pollution est la cause de la dégradation de la qualité de l'eau. Les moulins ne rejettent aucun des nombreux produits toxiques dont la présence est avérée ou encore à découvrir dans l'eau. Les dirigeants nationaux de la Pêche et de FNE, attirent l'attention sur de faux coupables - les moulins. Grave erreur qui renvoie au second plan le combat essentiel : la préservation de la qualité physico-chimique de l'eau. Sans la presse, le déversement de plutonium dans les eaux de la Loire datant de 35 ans serait toujours ignoré. Nous sommes d'autant plus surpris par les analyses partiales des dirigeants nationaux de la Pêche et de FNE que nous côtoyons des responsables d'associations locales de pêche et de protection de la nature qui sont en complet désaccord avec l'arasement des seuils des moulins.

Les moulins sont neutres pour la pollution. Les moulins n'ont aucune responsabilité dans une éventuelle discontinuité écologique. Les moulins sont disponibles pour continuer à fournir une énergie renouvelable présente sur tout le territoire national : l'hydroélectricité.

Les dirigeants de la Fédération nationale de la pêche et de France nature Environnement, par leur mise en cause des moulins, commettent une erreur préjudiciable à la vie aquatique, au développement des énergies renouvelables et à la préservation du patrimoine national.

La FFAM se tient disponible pour participer à tout débat contradictoire organisé par les services de l'Etat concernant un éventuel impact des moulins.

Vous remerciant de votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Alain Forsans
Président FFAM